



J'aimerais savoir si je peut porter plainte pour insulte contre u

Par **Morgane440**, le **16/12/2018** à **19:39**

Bonjour,rnrnJe suis allé dans un magasin aujourd'hui et je me suis fait insulter par un stagiaire, devant ma maman, mes soeurs, et d'autres clients. J'aimerais savoir si je peux porter plainte pour insulte contre lui ? Que risque-t'il? Une amende ou autre ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **17/12/2018** à **09:00**

Bonjour,rnrnAvant toutes choses : avez vous les coordonnées des autres clients témoins des faits ? Si oui, il vous suffit d'écrire une LR/AR à la direction du magasin en relatant les faits, les insultes dont vous avez été victime. En règle générale, les caméras de vidéo-surveillance vont corroborer cette situation et le stagiaire sera virer purement et simplement.

Par **morobar**, le **17/12/2018** à **09:27**

Bonjour,rnEffectivement le mieux est d'exposer vos griefs à la direction du magasin.rnUne plainte au pénal a peu de chances d'aboutir voire pas du tout.rnEt en fait de risques, ceux-ci sont partagés, s'il s'avère que la plainte non étayée se transforme en dénonciation calomnieuses, délit autrement plus grave puisque susceptible d'avoir des conséquences judiciaires (amende, prison) et/ou sociale - perte d'emploi.